



Règlement 2019

Organisateur du challenge :

Le challenge est organisé par l'asbl Athlétic Club Bertrix Basse-Semois, affilié à la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (matricule 321).



Comment se déroule ce challenge ?

Le challenge se compose de 20 courses réparties du mois de mars au mois d'octobre.

Chaque course présente 2 parcours, un d'environ 5 km et un d'environ 10 km.

Parcours ouverts aussi bien aux coureurs qu'aux marcheurs.

Certaines courses prévoient aussi de courtes distances pour les plus petits, mais il n'y a pas de challenge pour eux.

Pour être classé en fin d'année, il faut avoir disputé au moins 9 épreuves. Seuls les 9 meilleurs résultats sur les 20 joggings seront comptabilisés dans le classement final.

Modalités pratiques :

Prix :

- Les inscriptions seront fixées à 4 Euros par épreuve (5 et 10 kms).

Dossard :

- Lors de sa première participation, l'athlète remplit une fiche d'inscription. Il reçoit un dossard avec épingles, valable pour l'entièreté de la saison en cours.
- Pour la petite distance, les numéros de dossard varient de 1 à 1999.
- Pour la grande distance, les numéros de dossard varient de 2001 à 2999.
- Si un athlète alterne les 2 distances, il disposera de 2 numéros de dossard
- Seuls les athlètes portant le dossard officiel seront autorisés à prendre le départ. Ce dossard doit être affiché dans son entièreté (non replié) au-dessus de la ceinture et visible lors de l'arrivée.
- En cas de perte ou d'oubli, des dossards de remplacement seront disponibles à la table d'inscriptions moyennant le paiement de 0,50€.

Préinscriptions :

- Jusqu'au 12 avril 2019, il est donné la possibilité à chacun de se préinscrire pour sa participation au challenge à l'adresse suivante : jogging.acbbs.be/preinscription.php
- Préinscription au plus tard la veille de votre participation effective.

Récompenses :

- Dans tous les cas, des prix récompenseront tous les participants classés au classement final du challenge.
- Récompense à la fin de chaque épreuve: une coupe ou un lot au premier (à la première) de chaque catégorie.
- Des prix **pourront** être attribués par tirage au sort.

Catégories :

1 KM (épreuve facultative)		- 12 ans	
5 KM	ANNEES	10 KM	ANNEES
Jeunes H	2007 à 2002	Seniors D	2001 à 1985
Jeunes D	2007 à 2002	Aînées D 1	1984 à 1975
Jun-Sen H	2001 à 1980	Aînées D 2	1974 à 1965
Jun-Sen D	2001 à 1985	Aînées D 3	1964 et avant
Vétérans H	1979 et avant	Seniors H	2001 à 1980
Aînées D	1984 et avant	Vétérans H 1	1979 à 1970
		Vétérans H 2	1969 à 1960
		Vétérans H 3	1959 et avant

Résultats :

- Les résultats seront toujours affichés après l'épreuve, ils seront disponibles dans les jours suivant la course sur le site internet du club (jogging.acbbs.be), ils seront également affichés lors de l'épreuve suivante.
- Le classement général sera disponible à partir de la quatrième allure libre.

Divers :

- Un même athlète peut participer aux 2 challenges mais ne sera récompensé que sur la distance où il a le meilleur classement.
- Lors de l'inscription, l'athlète doit spécifier la distance qu'il parcourra et porter au départ le dossard correspondant.
- Tout point litigieux sera tranché par le comité allure libre.

Internet :

- **L'Athlétic Club Bertrix Basse-Semois met à disposition des coureurs un site internet (jogging.acbbs.be) pour l'affichage des résultats, un site photos (www.acbbs.be/photos) et un groupe Facebook (Challenge allure libre des Ardennes)**

Remise des prix :

La remise des prix du Challenge, suivi d'un souper, aura lieu après la saison à la Cafétéria du Centre Sportif de Bertrix dès 19h30
